

renseignement rattrapage

Par **Bambi**, le **31/05/2009** à **17:07**

Bonjour,

Je suis actuellement en première année de licence et je dois malheureusement repasser mon premier semestre. Je suis venue consulter sur le site les annales de droit de la famille et j'aimerais savoir si quelqu'un sait ce qu'entend Madame Ganzer lorsqu'elle pose ce sujet : Les rapports juridiques entre concubins. car même avec le cours sous les yeux je ne cerne pas du tout de quoi elle veut qu'on parle.

Merci d'avance pour une réponse

Bambi))) Image not found or type unknown

Par **PetitOursTriste**, le **31/05/2009** à **21:01**

coucou,

je ne connais pas ton cours je ne suis pas à Nancy.. mais je pense qu'elle s'attend à quelque chose de bateau du type expliquer qu'on écarte le statut légal des conjoints (pas de solidarité ménagère, pas de contribution légale aux charges du mariage, éviction de la présomption de paternité faute de devoir de fidélité et de communauté de vie..) puis tu nuances le propos en montrant l'existence de rapports juridiques limités (concubinage pris en compte par le droit fiscal, de la protection sociale, pénal, civil en matière d'assistance médicale à la procréation... le recours au contrat par les concubins pour se doter d'un statut miniature etc...

bon courage

Par **Bambi**, le **31/05/2009** à **21:05**

je n'avais pas du tout pensé à ça...mais c'est sûrement une bonne idée. je te remercie ça me donne au moins un axe de réflexion. merci))) Image not found or type unknown